

LA MAIRE DE PARIS FAIT PROGRESSER L'EGALITE FEMMES-HOMMES...???

EN AUGMENTANT LE TEMPS DE TRAVAIL DES "MERES DE FAMILLE" LE COMBLE!!!

Au conseil de Paris du 3 juillet, la Mairie de Paris veut supprimer en catimini le jour de congés aux femmes mères. Comme la ville l'explique dans sa délibération : La jurisprudence récente considère que l'octroi d'un jour de congé aux seules mères de famille va à l'encontre du principe d'égalité femme/homme.

Même si cette journée comporte un caractère discriminatoire par rapport aux autres femmes et aux hommes, nous dénonçons le fait qu'une des premières mesures pour l'égalité de la Mairie de Paris soit la suppression d'un jour qui touche une grande partie des femmes. Cela a pour résultat d'augmenter le temps de travail de beaucoup de femmes dès janvier 2018 ! Un comble pour celles qui trop souvent vivent une double journée de travail (cf : <http://www.ugict.cgt.fr/ugict/presse/dp-viedemere> !!!). C'est aussi une des premières attaques pour augmenter le temps de travail à tous et toutes...Nous sommes tous concernés ! La Ville de Paris commence par la suppression de ce jour, mais ensuite ce sont bien tous les jours de congés qui sont dans le viseur : CA, RTT, RC, etc. Ce sont tous les cycles de travail qui seront concernés ! Emmanuel Grégoire l'a d'ailleurs confirmé ! À ce sujet, évoquant le rapport Laurent, en parlant du gouvernement : « Ils vont taper très fort ». La municipalité se fait donc le relai de la politique gouvernementale ! Dans le même temps, la Ville de Paris commence à vouloir imposer des jours de congés sur des ponts fériés.

Si la ville voulait vraiment faire l'égalité, les agent-es auraient pu attendre comme premières mesures en matière d'égalité femmes hommes :

1. Un plan de suppression des 8 % des inégalités salariales entre les hommes et les femmes
2. Un plan de titularisation à 100 % car les précaires sont à 77 % des femmes et l'augmentation des temps de travail pour les agents à temps partiel imposé
3. Le remplacement des congés maternité, alors qu'il faut se battre d'arrache-pied pour l'obtenir dans des secteurs à majorité de femmes et où le sous-effectif s'aggrave sans ses remplacements
4. Un plan de prévention plus ambitieux sur la reconnaissance de pénibilité des métiers des secteurs encore largement féminin et au-delà d'une cellule sur le harcèlement sexuel, un plan de prévention global contre les violences et l'environnement sexiste dans tous les secteurs.

**NE RESTONS PAS SEUL-E-S,
UNISSONS-NOUS
CEGETONS-NOUS !!!**

En conséquence, exigeons lors du conseil de Paris du 3 juillet

Le retrait de cette délibération qui est un premier coup porté au temps de travail par les congés "mère de famille" et l'ouverture immédiate des négociations pour l'égalité professionnelle entre les femmes hommes avec des mesures concrètes qui amélioreront la situation des femmes de la ville de Paris et réduiront vraiment les inégalités.

POUR LA VILLE DE PARIS CETTE MOBILISATION SERA UN TEST :
PEU NOMBREUX, ELLE POURRA FAIRE VALOIR SA LEGIMITE A CASSER LES ACQUIS SOCIAUX.
EN NOMBRE ET EN FORCE, ELLE DEVRA REpondre A UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE QUI REFUSE LA CASSE DU PROGRES SOCIAL

On peut faire Grève une heure, deux heures, une demi-journée ou une journée

Nous sommes tous et toutes concernés
Mobilisons-nous le lundi 3 juillet prochain
JOUR DU CONSEIL DE PARIS
9h30 - Place de l'Hotel de Ville

NE RESTONS PAS SEULS, UNISSONS NOUS
CEGETONS-NOUS

Parce qu'ensemble on est plus fort, rejoignez-nous : Cégétez-vous !

Nom.....Prénom.....

Direction.....Grade.....

Adresse Personnelle.....

A remettre à un délégué C.G.T. de votre connaissance ou à renvoyer à :

L'Union Syndicale CGT des Services Publics Parisiens

3, rue du Château d'Eau Paris 10ème Tel : 01.44.52.77.05 ou 25 Fax : 01.44.52.77.29.

Courriel : cgt-dases@us-cgt-spp.org Retrouvez tous nos tracts sur le site : www.us-cgt-spp.org